



l'agence  
métropolitaine  
des déchets  
ménagers

## SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 05 OCTOBRE 2022

---

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Par courrier en date du vingt-et-un septembre deux mille vingt-deux les membres du Bureau syndical du Syctom ont été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syctom, à la base vie d'Ivry (1<sup>er</sup> étage) – 22, rue François Mitterrand – 94200 Ivry-sur-Seine.

Le nombre de délégués dénombrés atteignant dix-sept, la réunion a été ajournée pour défaut de quorum.

Une seconde convocation a été adressée le trente septembre deux mille vingt-deux aux membres du Bureau Syndical du Syctom pour le mercredi cinq octobre deux-mille vingt-deux à quatorze heures et trente minutes, au Syctom, Salle B 502 - 86, rue Regnault - 75013 Paris.

L'an deux mille vingt-deux, le cinq octobre à quatorze heures et trente minutes, les membres du Bureau Syndical du Syctom se sont réunis sans condition de quorum au nombre de six au Syctom, Salle B 502 - 86, rue Regnault - 75013 Paris, sous la présidence de Monsieur Corentin DUPREY.

Six délégués ont donné pouvoir.

Monsieur Yvon LEJEUNE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le Bureau Syndical a approuvé :

- Le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 24 juin 2022 ;

La **Délibération n° B 3857** - Approbation et autorisation de signer le protocole d'avance sur protocole transactionnel avec le groupement NGE GENIE CIVIL (mandataire)/URBAINE DE TRAVAUX, titulaire du lot 4 "Gros Œuvre, Corps d'états architecturaux (CEA) et techniques (CET)" de l'opération d'intégration urbaine de l'Etoile Verte.

La **Délibération n° B 3858** - Approbation et autorisation de lancer et de signer un appel d'offres ouvert pour la réception et le traitement des collectes d'objets encombrants du Syctom s'apparentant à des déchets de chantier – Secteur Sud.

La **Délibération n° B 3859** - Approbation et autorisation de signer le protocole transactionnel avec la société IP XIII réglant à l'amiable le différend entre le Syctom et la société IPXIII lié aux mouvements sociaux ayant eu lieu entre fin 2019 et début 2020.

La **Délibération n° B 3860** - Approbation du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes 2022-2027.

La **Délibération n° B 3861** - Approbation et autorisation de signer une convention de partenariat EPTB Seine Grands Lacs et le Sycotm.

La **Délibération n° B 3862** - Approbation des dossiers de demandes de subvention proposés par la commission Economie Circulaire dans le cadre du plan d'accompagnement 2021-2026.

La **Délibération n° B 3863** - Approbation des dossiers de demandes de subvention proposés par la commission Efficience du Tri dans le cadre du plan d'accompagnement 2021-2026.

La **Délibération n° B 3864** - Approbation et autorisation de signer la convention relative au compostage de proximité sur la période 2021-2024 avec l'ADEME.

La **Délibération n° B 3865** - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement.

La **Délibération n° B 3866** - Actualisation du tableau des emplois et des effectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 15h15.

Pour le Président et par délégation

Marie PAVILLA

Handwritten signature of Marie Pavilla, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.

Directrice des Affaires Juridiques et des Achats